

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 03 novembre 2021	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur le permis en fonction de la routine quotidien et l'aire de repos.
- Lors de ma visite les activités suivantes ont été observées: le dîner, brossage des dents, lavage des mains et la routine de la sieste.
- L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Je remarque que l'éducatrice encourage l'autonomie chez l'enfant.
- Discussion avec l'exploitante concernant le terrain de jeu.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 novembre 2021

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 novembre 2021

Date